

**Richmond (Colombie-Britannique) – 28 juin 2021** – L'Administration de l'aéroport de Vancouver a déterminé que le projet de modernisation des installations de déchargement des camion citernes à carburant de la Corporation des installations de carburant de l'aéroport de Vancouver, située au 5980, chemin Ferguson, à Richmond (Colombie-Britannique), n'est pas susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Les mesures d'atténuation prises en compte pour cette détermination sont les suivantes :

- Toutes les activités seront menées en conformité avec :
  - Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés, Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 2008.
  - Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable aux systèmes de stockage hors sol et souterrains de produits pétroliers et de produits apparentés du CCME.
  - Norme B-836 de la CSA, Entreposage, manutention et distribution des carburants d'aviation aux aérodromes, Association canadienne de normalisation
  - Normes de construction environnementale de l'Administration de l'aéroport de Vancouver
- Le plan et les procédures d'intervention en cas de déversement seront mis à jour pour inclure la nouvelle installation de déchargement.

L'Administration de l'aéroport de Vancouver est convaincue que la réalisation du projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Par conséquent, l'Administration de l'aéroport de Vancouver exécutera le projet, exercera ses pouvoirs, ses droits et ses fonctions ou fournira une aide financière pour que le projet soit réalisé en tout ou en partie.

## Coordonnées

Relations avec la communauté

C.P. 44638 YVR

Comptoir postal du terminal intérieur

Richmond (Colombie-Britannique) V7B 1W2

Courriel : [engage@yvr.ca](mailto:engage@yvr.ca)

